

MOUVEMENT DE MUTATIONS POLYVALENT 2018



L'HISTOIRE EST EN MARCHÉ !!!

Un récent arrêt du Conseil d'Etat est sur le point de nous donner raison.

- ➔ CAPN du 28 Juin 2017, UNITÉ SGP POLICE refusait de voter le MG de mutations, considérant illégale l'instruction de mutations.
- ➔ CAPN du 2 Juillet 2018, UNITÉ SGP POLICE reste et demeure la seule organisation syndicale à s'opposer aux règles ubuesques du classement par « **priorité des vœux** » édictées
- ➔ par l'administration.

Extrait de l'intervention d'Yves LEFEBVRE, Secrétaire général :



« Le principe du classement par points doit rester exclusif de tous les autres critères et pas la priorité des vœux ! »

Ainsi, l'administration a le devoir impérieux de réécrire l'actuelle instruction inique pour l'ensemble du CEA.

**UNITÉ SGP
POLICE**



FSMI FU

Le Seul Syndicat 100% CEA et ADS 10-07-2018